

COMMISSION de SURVEILLANCE du SECTEUR FINANCIER



Commission de Surveillance du Secteur Financier

110, route d'Arlon

L-2991 LUXEMBOURG

Tél. : (+352) 26 251-1

Fax : (+352) 26 251-601

E-mail : direction@cssf.lu

Internet : <http://www.cssf.lu>

Rédaction terminée le 1^{er} mars 2006.

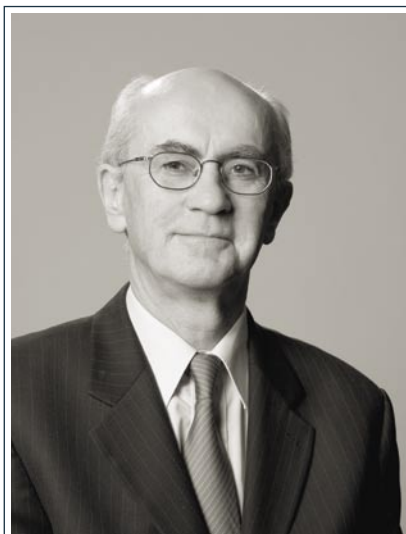
La reproduction du rapport d'activités est autorisée à condition d'en citer la source.

Conseil graphique : metaph

Impression : Victor Buck

L'année 2005 a été une bonne année pour la place financière dans le sens où les résultats dans tous les domaines ont connu une augmentation. L'évolution positive déjà vécue en 2003 et en 2004 a donc continué, assurant à ce développement une stabilité croissante.

C'est surtout l'essor de l'industrie des fonds d'investissement qui est à noter à un moment où le Luxembourg s'est établi comme la principale place européenne dans ce domaine. Il y a de bonnes raisons à cela car la place financière ne s'est pas créée par hasard. C'est en effet la combinaison entre le savoir-faire des professionnels de la finance et l'ouverture d'esprit des autorités qui a permis ce résultat. Si l'on veut prolonger cette évolution, il faut donc persister dans cette approche car dans le domaine de la finance, rien n'est jamais définitif, mais il faut un engagement permanent.



Qualité combinée avec créativité assureront également à l'avenir le développement de la place financière qui représente toujours un élément essentiel de l'économie luxembourgeoise avec 32% du PIB, 17% de l'emploi et 27% des recettes fiscales au 31 décembre 2004. Plus que jamais, toutes les autorités du pays doivent garder à l'esprit qu'il faut soigner les activités financières du Luxembourg. Au cas contraire, des effets négatifs peuvent se faire sentir. Vouloir façonner la place financière pour qu'elle soit suffisamment grande mais pas trop est un leurre car il n'y a pas beaucoup de moyens nationaux à la disposition pour intervenir dans ce sens.

Une des craintes souvent exprimée est celle d'une surréglementation de la part des autorités nationales. Si tel était le cas, une modification des textes en cause s'imposerait puisqu'il n'est dans l'intérêt de personne de faire du travail inutile. Voilà pourquoi il a été décidé dans le Comité pour le développement de la place financière de Luxembourg (CODEPLAFI) de former un groupe de travail chargé d'analyser les arguments plaidant pour une modification de certaines réglementations. Les deux autorités concernées, à savoir la CSSF et le Commissariat aux Assurances, sont d'accord de faire cet exercice avec la volonté déclarée de procéder en toute objectivité. Il sera intéressant de voir le résultat de ces discussions.

La CSSF de son côté continue à se voir attribuer de nouvelles responsabilités, dont notamment l'approbation des prospectus en vue d'une offre au public ou d'une négociation sur un marché réglementé, ce qui a rendu nécessaire le recrutement de nouveaux agents.

Le présent rapport décrit, tout comme ceux des années précédentes, les différentes activités de la place financière et montre la grande diversité des problèmes traités au cours de l'année.

Je voudrais finalement rendre hommage aux employés de la CSSF qui ont su une fois encore faire un excellent travail en ayant conscience de l'importance de leur mission pour le Luxembourg.

Jean-Nicolas SCHAUS

Directeur général

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a horizontal line and a small flourish.

TABLE DES MATIERES

	Les organes dirigeants de la Commission de Surveillance du Secteur Financier	9
I	LA SURVEILLANCE DES BANQUES	11
	<ol style="list-style-type: none">1. L'évolution du secteur bancaire en 20052. L'évolution du cadre réglementaire3. La pratique de la surveillance prudentielle	
II	LA SURVEILLANCE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF	45
	<ol style="list-style-type: none">1. L'évolution du secteur des OPC en 20052. Les nouvelles unités agréées en 20053. Les unités fermées en 20054. L'évolution des OPC investissant principalement dans d'autres OPC et des OPC adoptant des stratégies d'investissement dites alternatives5. Les sociétés de gestion6. L'évolution du cadre réglementaire7. La pratique de la surveillance prudentielle8. L'analyse des plans d'épargne offerts par des OPC luxembourgeois	
III	LA SURVEILLANCE DES FONDS DE PENSION	83
	<ol style="list-style-type: none">1. L'évolution du secteur des fonds de pension en 20052. L'évolution du cadre légal	
IV	L'ENCADREMENT DES SICAR	87
	<ol style="list-style-type: none">1. L'évolution du secteur des SICAR en 20052. Le cadre réglementaire3. La pratique prudentielle	
V	LA SURVEILLANCE DES ORGANISMES DE TITRISATION	95
	<ol style="list-style-type: none">1. L'évolution du secteur des organismes de titrisation en 20052. L'évolution du cadre réglementaire3. La pratique de la surveillance prudentielle	
VI	LA SURVEILLANCE DES AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER	99
	<ol style="list-style-type: none">1. L'évolution en 2005 du secteur des autres professionnels du secteur financier (PSF)2. La pratique de la surveillance prudentielle	
VII	LA SURVEILLANCE DES MARCHES D'ACTIFS FINANCIERS	121
	<ol style="list-style-type: none">1. Les déclarations des transactions sur actifs financiers2. Les enquêtes menées par la CSSF dans le cadre de la surveillance des marchés d'actifs financiers3. La pratique de la surveillance4. L'évolution du cadre réglementaire	

VIII	LA SURVEILLANCE DES SYSTEMES D'INFORMATIONS	135
	<ul style="list-style-type: none"> 1. Les activités en 2005 2. La pratique de la surveillance 	
IX	LES MESURES DE SANCTION DE LA CSSF	143
	<ul style="list-style-type: none"> 1. Les mesures d'intervention de la CSSF 2. Les sanctions prononcées en 2005 	
X	LE SECRETARIAT GENERAL	147
	<ul style="list-style-type: none"> 1. Les activités en 2005 2. Les réclamations de la clientèle 3. Les communications en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme 	
XI	LA SURVEILLANCE GENERALE ET LA PARTICIPATION DE LA CSSF AUX GROUPES INTERNATIONAUX	161
	<ul style="list-style-type: none"> 1. La Surveillance Générale 2. La coopération au sein des institutions européennes 3. La coopération multilatérale 	
XII	LA LEGISLATION ET LA REGLEMENTATION BANCAIRES ET FINANCIERES	195
	<ul style="list-style-type: none"> 1. Les directives en cours de négociation au niveau du Conseil de l'Union européenne 2. Les directives adoptées par le Conseil et le Parlement européen et qui n'ont pas encore été transposées au plan national 3. Les lois votées en 2005 4. Les circulaires émises en 2005 5. Les circulaires en vigueur 	
XIII	L'ORGANISATION INTERNE DE LA CSSF	209
	<ul style="list-style-type: none"> 1. Fonctionnement de la CSSF 2. Ressources humaines 3. Systèmes d'information 4. Composition du personnel 5. Comités internes 	
	ANNEXES	223
	<ul style="list-style-type: none"> 1. La CSSF en chiffres 2. La place financière en chiffres 3. Liste téléphonique 	

DIRECTION



Arthur PHILIPPE
Directeur



Jean-Nicolas SCHAUS
Directeur général



Simone DELCOURT
Directeur

LES ORGANES DIRIGEANTS DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

LE CONSEIL

Président	Jean Guill <i>Directeur du Trésor, Ministère des Finances</i>
Vice-Président	Gaston Reinesch <i>Administrateur Général, Ministère des Finances</i>
Membres	Rafik Fischer <i>Membre du Conseil d'administration de l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement</i>
	Jean Fuchs <i>Président de l'Association Luxembourgeoise des Professionnels du Patrimoine</i>
	Jean Meyer <i>Président de l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg</i>
	Etienne Reuter <i>Premier Conseiller de Gouvernement, Ministère des Finances</i>
	Claude Wirion <i>Membre du Comité de Direction du Commissariat aux Assurances</i>
Secrétaire	Danielle Mander

LA DIRECTION

Directeur général	Jean-Nicolas Schaus
Directeurs	Arthur Philippe, Simone Delcourt